



CAPA Travaux Paysagers

Emploi d'Avenir 2015-2016

DURÉE

511 heures

1 à 2 semaines par mois pendant 14 mois

Interruption sur la période estivale

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 10 à 14 personnes

DATES PREVISIONNELLES

De septembre 2015 à octobre 2016

COUT DE LA FORMATION

8 € / heure stagiaires

(y compris positionnements)

FINANCEMENTS

. Conseil Régional à hauteur de 70 % du coût pédagogique pour les collectivités territoriales,

. OPCA pour les employeurs du secteur privé.

HORAIRES

8h30 12h - 13h30 17h

LIEU DE LA FORMATION

60 Rue de la Folie

14 000 CAEN

aifst.asso.fr

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L.6313 du Code du travail.

CONTACT

Virginie BERTEAU

02.31.44.64.08

vberteau@aifst.fr

aifst.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés en contrat Emploi d'Avenir bénéficiant d'une première expérience dans le domaine, capitalisée dans le « livret de parcours Emploi d'avenir »,
- Salariés maîtrisant les savoirs de base qui seront validés par un positionnement.

OBJECTIFS

- Valider le CAPA Travaux Paysagers,
- Se professionnaliser au métier d'ouvrier travaux paysagers,
- Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles, technologiques et générales pour s'adapter à l'évolution des techniques et méthodes de travail,
- Permettre la poursuite d'études professionnelles.

CONTENU DE LA FORMATION

- UC 11 : Horticulture Générale - Reconnaissance de végétaux : 157,5 h. Etre capable d'expliquer les principales pratiques professionnelles mises en œuvre lors de l'aménagement d'un espace à l'aide de connaissances technologiques,
- UC 12 : Travaux pratiques : 112 h. Etre capable d'effectuer, en toute sécurité, les tâches et les travaux liés à l'aménagement et à l'entretien des jardins et espaces verts,
- UC 2 : Mathématiques : 80,5 h. Etre capable de mobiliser des mathématiques pour résoudre les problèmes simples de la vie sociale et professionnelle,
- UC 4 : Expression et communication : 42 h. Etre capable de s'exprimer et de communiquer par oral et par écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale,
- UC 5.1 : Monde actuel : 80,5 h. Etre capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle, dans le but de s'insérer dans le monde actuel,
- UC 5.2 : Connaissance des Entreprises : 38,5 h. Etre capable de présenter un organisme ou une entreprise d'aménagement et d'entretien des jardins en le situant dans son environnement socioprofessionnel,

Après positionnement, des dispenses d'enseignements pourront être envisagées en fonction du niveau de qualification du salarié.

